

La CCPO participe au Challenge mobilité !

Depuis 11 ans, le Challenge Mobilité permet aux établissements de la région d'inciter leurs salariés à venir au travail en mode alternatif.

Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail...

En 2020 et pour la 7ème participation de la CCPO au challenge, plusieurs agents ont covoiturés ou utilisés les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail. Ces efforts ont contribué à décrocher la 3ème place sur le podium « Etablissements de 20 à 99 salariés – Zone rurale ».

Sur le territoire a noté également la participation des Mairies de Communay et de Sérézin-du-Rhône ainsi que celle du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon (SMAAVO).